

ADHÉSION COMME « COLLECTIVITÉ ASSOCIÉE »
A LA FFRANDONNÉE VENDÉE

Année 2021

Cotisation : 60 Euros

A retourner au Comité à l'adresse en bas de page
Cotisation payable par chèque joint à l'ordre du C.D.R.P. 85
ou par virement sur le compte du Comité

IBAN : FR76 1551 9390 3000 0217 7650 131 / BIC : CMCIFR2A (RIB à disposition sur demande)
(Numéro SIRET 391 177 847 000 53)

Nom de la collectivité :

Adresse :

CP : Commune :

Tél. : Courriel :

Nom du correspondant (pour les courriers) :

Site Internet :

Statut de l'adhérent

Commune Communauté de Communes Office de Tourisme

Syndicat Mixte Autre :

Préciser si besoin le statut juridique (association 1901, EPIC, SEM...) :

Compétences en matière de randonnée

- Entretien des chemins Balisage des itinéraires
 Création de sentiers Informations et promotion de la randonnée (guides, fiches...)
 Animation et organisation de randonnées

Autre :

L'adhérent s'engage à travailler en concertation avec le Comité Départemental représentant la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée) sur la Vendée.

Fait à le

Signature de l'adhérent

Adhésion acceptée par le Comité Directeur du CDRP 85 le

